

Prêtres et religieux, héros de 14-18

(Antoine Fouchet, *La Croix*, novembre 2014)



Lorsque la guerre est déclarée début août 1914, l'Église de France manifeste son patriotisme en dépit d'un anticléricalisme encore très présent. Elle encourage les prêtres et les religieux en âge d'être engagés à répondre à l'appel à la mobilisation. Ce qu'ils font comme un seul homme : selon l'historien [Xavier Boniface](#), ils sont au total près de 32 000, auxquels il convient d'ajouter plus de 12 000 religieuses.

L'apport du clergé catholique à l'effort de guerre français a donc été important. Comme la législation le prévoyait, le gros des effectifs comprenait des aumôniers et des combattants. Il y a eu, durant toute la guerre, pas loin de 1 000 aumôniers officiels (400 titulaires, 600 volontaires) et 31 000 combattants qui étaient prêtres (19 000), séminaristes (4 000), religieux ou novices (8 000) et pouvaient aussi avoir un rôle d'aumônier officieux.

Une réponse à la demande d' « union sacrée »

Des chiffres étonnants pour un pays marqué par plusieurs années d'anticléricalisme, et par la législation de séparation des Églises et de l'État qui, de 1901 à 1905, s'était traduite notamment par l'expulsion des congrégations vers l'étranger. La contribution des prêtres et religieux se faisait au nom du patriotisme et, l'Allemagne ayant déclaré la guerre à la France, de la guerre juste. Elle venait répondre aussi à la demande d' « union sacrée » formulée dès le début du conflit par le président de la République, Raymond Poincaré.

Le clergé séculier s'est massivement mobilisé. Loin alors étaient les protestations indignées des évêques lorsqu'en 1889, la loi « curés sac au dos » avait supprimé l'exemption du service militaire pour les séminaristes ; ceux-ci, après l'avoir effectué, étaient mobilisables en cas de guerre, comme infirmiers ou brancardiers. Entre-temps, par une loi votée en 1905, la République avait mis tous les citoyens mâles à égalité devant l'obligation militaire en cas de conflit en étendant la mobilisation comme combattants aux hommes de religion, qui étaient jusque-là exclusivement destinés au service de santé.

Le sens du sacrifice

> Lire aussi : [Cinq religieux héros de la Grande Guerre](#)

Les religieux des congrégations, qui avaient toujours été soumis à l'obligation militaire, se trouvaient pour leur part expulsés du territoire national depuis quelques années : ils rentrèrent en France dès le début du conflit pour s'enrôler.

Le sens du sacrifice dont les uns et les autres ont fait preuve (environ 5 000 tués au total, soit une proportion de 16 %) les a légitimés auprès de la troupe et a finalement favorisé la réconciliation ultérieure entre l'Église et l'État. Même si cette évolution n'a pas toujours été évidente. Ainsi, début 1916, à l'initiative du quotidien *La Dépêche* de Toulouse, une « *infâme rumeur* » a fait passer les prêtres mobilisés pour des « *embusqués* » dans les services de santé à l'arrière. Pour rétablir la vérité, *La Croix* a alors décidé de publier une rubrique des serviteurs de Dieu tués au front (1). Celle-ci a ensuite servi de base, après le conflit, à la publication par la Bonne Presse du *Livre d'or du clergé et des congrégations*, avec une préface de l'académicien Henry Bordeaux titrée « Le sang des prêtres ».

14 000 ont été cités et décorés

Avant 1914, les autorités avaient envisagé que, par temps de guerre, les soldats puissent avoir besoin d'un soutien spirituel : elles avaient prévu à cet effet environ 200 postes d'aumôniers dits « titulaires ». Mais l'ampleur de la mobilisation, l'installation dans la durée d'une guerre aux horreurs inattendues et la demande de spiritualité au sein de la troupe les obligèrent à augmenter le nombre de titulaires et à faire appel à des bénévoles (les aumôniers « volontaires »), qui ont fini par recevoir une indemnité journalière.

À l'initiative de Mgr Luc Ravel, évêque aux armées, un colloque sera organisé à Paris samedi 15 novembre, pour rendre hommage au courage de ces hommes. Plus de 14 000 ont été cités et décorés pendant la guerre. L'hommage concernera aussi les quelques dizaines de pasteurs et rabbins mobilisés. Durant le conflit, aucun imam n'était recensé dans les troupes musulmanes.

L'Église se souvient

Un temps de [prière pour les morts de 14-18](#) et pour la paix est proposé pour le mardi 11 novembre dans toutes les paroisses du pays par le diocèse aux armées avec l'accord des évêques de France.

La chaîne de télévision KTO programme deux documentaires de 52 minutes : l'un sur « les aumôniers héroïques dans l'enfer de la guerre » d'Armand Isnard (lundi 10 novembre 20 h 40), l'autre sur « les religieuses de la Grande Guerre » d'Alexandre Dolgorouky (mercredi 12 novembre 20 h 40).

L'association [Droits du religieux ancien combattant \(DRAC\)](#) annonce trois événements pour le samedi 15 novembre : tenue d'un colloque intitulé « Prêtres et religieux dans la Grande Guerre » sous la présidence de Mgr Luc Ravel, évêque aux armées, de 10 heures à 18 heures au couvent des Franciscains, 7 rue Marie-Rose 75014 Paris ; publication d'un livre *La Grande Guerre des hommes*

de Dieu (192 p., 20 €) ; lancement d'une exposition itinérante sur le même thème. Inscriptions, commandes ou réservations auprès de l'association [Drac](#).

La [Conférence des évêques de France](#) vient d'éditer une brochure sur la « Mémoire chrétienne de la Grande Guerre » (Documents-Épiscopat numéro 3, 2014, 34 p., 5 €.)

(1) Cette riposte est racontée dans *Biographie d'un journal*, d'Yves Pitette (Perrin, 336 p., 23 €).